

Dispositif de prévention des risques Psycho-sociaux

Mise à jour 15-01-2022



OBJECTIFS

- Définir le périmètre des RPS professionnels
- Articuler la prévention RPS dans le dispositif de prévention des risques
- Gérer en RH un signalement en choisissant les outils adaptés

CONDITIONS D'ACCES

Public visé

Membres des services RH, managers, élus CSE, préventeurs

Handicap

Nous étudions les adaptations de prestation et modalités de déroulement des formations.
Nous contacter en cas de situation d'handicap

Modalités d'inscription

Le candidat doit faire parvenir au secrétariat un dossier d'inscription complet : devis + convention signés+ règlement

Délai d'inscription : 1 semaine à un mois selon financeur

Prérequis

Expérience d'entreprise

DOCUMENTS REMIS AUX PARTICIPANTS

- Supports utilisés en formation

MODALITES DE FORMATION

Moyens pédagogiques

Formation en présentiel

- Durée : 7 heures

Intervenant

Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (liste Direccte) spécialité organisation/RPS

Coût de la formation

- Intra entreprise : 1600€ H.T./groupe 6 personnes
- Interentreprises : 400€ H.T./personne

Lieu de la formation

- Intra entreprise : lieu proposé par l'entreprise
- Interentreprises : location salle
- Particulier : location salle

Contact

- Téléphone : 04 26 83 31 91
- contact@jurisk-rh.com

PROGRAMME

Les RPS

- RPS un risque professionnel
- Harcèlement - violence

La prévention

- Primaire/secondaire/tertiaire
- Adaptation à son environnement professionnel : affichage, formation, entretien management, espaces de dialogue

Gestion des signalements

- Les acteurs, le périmètre, les étapes
- Logigramme
- Sécurisation du processus : les écrits, la traçabilité

MODALITES D'EVALUATION

Situation d'évaluation

Exercices cas pratiques

Questionnaire écrit et échange oral

Document de validation

Remise d'une attestation de fin de formation